

Gestion des Écosystèmes marins : la mobilisation indispensable de la recherche

Philippe Cury – IRD MARBEC, Sète

31 octobre 2022



Mise en contexte

Depuis une trentaine d'années, l'approche écosystémique des pêches entend réconcilier l'exploitation des ressources marines et la biodiversité tout en maintenant des pêcheries durables. Les pêcheries exploitent intensivement les poissons pélagiques (sardine, anchois, maquereaux, etc.) qui représentent aujourd'hui plus du tiers des captures mondiales. Si de nouvelles approches et indicateurs sont aujourd'hui produits pour promouvoir une gestion écosystémique des pêcheries qui tienne compte des interactions avec d'autres espèces marines (par exemple les prédateurs) et des différents acteurs de la société, il est également nécessaire d'intégrer des enjeux toujours plus globaux.

Une approche de l'exploitation marine qui prend en compte la dynamique des écosystèmes

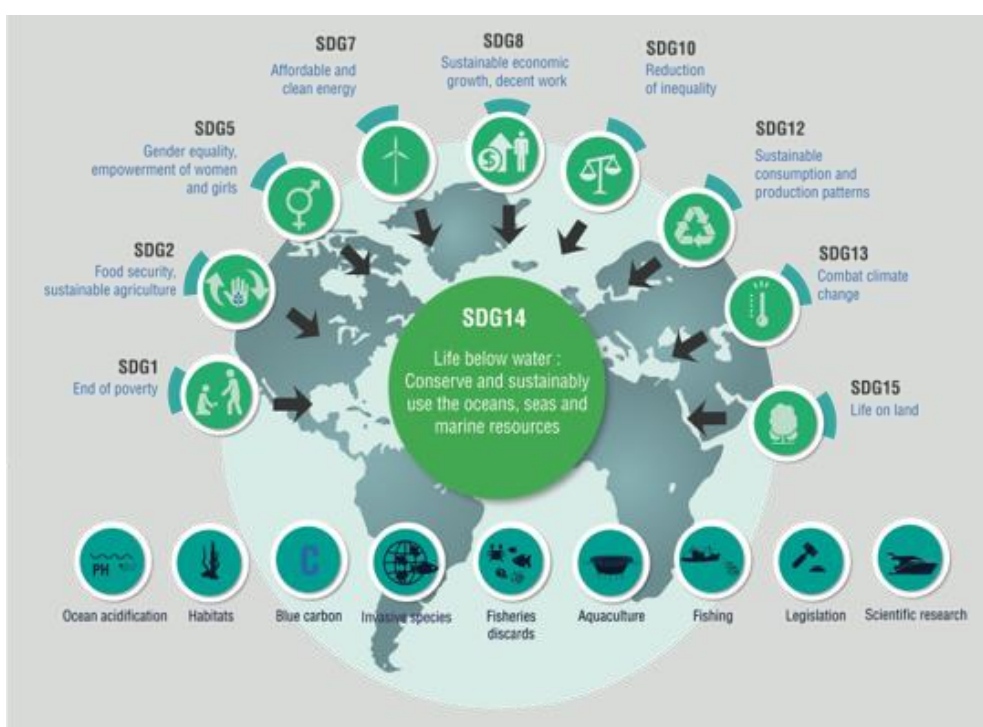
Une vision globale s'est récemment imposée avec l'approche écosystémique des pêches (AEP) : l'exploitation durable des ressources, respectueuse des écosystèmes marins. L'AEP promet de concilier exploitation et conservation de toutes les espèces, en s'appuyant sur les écosystèmes, désormais reconnus comme l'échelle appropriée pour l'intégration des connaissances scientifiques et pour la gestion. L'AEP est apparue avec la Déclaration de Rio de 1992 (Agenda 21) et le Code de conduite de la FAO pour les pêches en 1995. Le rôle et l'importance de l'AEP ont été reconnus par 47 pays lors de la Conférence sur la pêche responsable dans les écosystèmes marins qui s'est tenue à Reykjavík en octobre 2001. L'AEP a désormais des impacts très directs sur la gestion des pêches dans certains pays, dont l'Afrique du Sud, l'Australie et les États-Unis. En Europe, elle est inscrite dans les textes de la politique commune de la pêche (PCP), mais le processus de mise en œuvre est toujours lent et hésitant et la recherche scientifique peine à développer les méthodes et outils nécessaires à la gestion. Un enjeu majeur est de mieux comprendre non seulement l'impact de la pêche sur les espèces qu'elle cible, mais également sur l'ensemble des écosystèmes marins. Aujourd'hui, plus de 37 % des captures mondiales sont composés de petits poissons qui sont transformés en farine et en huile pour l'alimentation animale destinée à l'aquaculture. Or ces poissons, véritable « fuel » des écosystèmes, servent de nourriture à l'ensemble des prédateurs marins (requins, marlins, espadons, morue, espadons, mammifères marins, tortues marines...) qui subissent une diminution massive de leurs effectifs (parfois supérieure à 80 %).

L'exemple namibien

En Namibie, un des écosystèmes océaniques les plus productifs à l'échelle mondiale, la population de sardines, qui avait atteint 10 millions de tonnes dans les années 1960, a été surexploitée et s'est effondrée dans les années 1980. L'abondance est devenue négligeable et les prédateurs marins comme les oiseaux (manchots ou encore les fous du Cap) sont morts de faim. Les populations d'oiseaux ont ainsi vu leur effectif diminuer de plus de 90 % en moins et sont aujourd'hui en danger d'extinction. L'écosystème a basculé dans un autre type de fonctionnement (en écologie, on appelle ce basculement « un changement de régime », ou régime shift, en anglais) et les méduses se sont mises à proliférer. Aujourd'hui, l'abondance des méduses (dont le poids est estimé entre 12 et 20 millions de tonnes) représente deux fois et demi celle des poissons. Les pêcheurs namubiens n'exploitant pas les méduses doivent attendre des jours meilleurs, où les poissons reprendront le dessus. Cependant, personne ne sait à ce jour combien de temps il faudra attendre pour que cette zone marine recouvre sa grande productivité en poissons. Aujourd'hui de tels exemples se multiplient dans les océans, en Mer Noire, Méditerranée, Mer de Bohai, ...avec la prolifération d'espèces à vie courte comme les méduses ou les poulpes. Les résultats scientifiques recommandent de réduire de moitié les taux de capture dans de nombreux écosystèmes et de doubler la biomasse minimale de poissons fourrages qui doit être laissée dans l'eau, par rapport aux objectifs de gestion conventionnels. Ces nouveaux indicateurs sont mis en place dans la gestion des pêches de certains pays, dont l'Afrique du Sud.

Vers une recherche sur l'interaction entre l'ODD14 et les autres ODDs

Pour les scientifiques chargés de formuler des avis et des recommandations de gestion, l'AEP conduit à un profond renouvellement des champs de recherche. Il ne s'agit plus seulement d'analyser et de modéliser la dynamique des stocks exploités, mais de comprendre les multiples interactions qui déterminent le fonctionnement des écosystèmes marins et des systèmes d'exploitation. Des avancées scientifiques majeures ont été réalisées ces dernières années dans ce sens comme par exemple la contribution des aires marines protégées et de plantes marines, les posédonies, à la lutte contre le changement climatique, l'importance des pêches artisanales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, en particulier envers les femmes, etc. Ces résultats scientifiques récents constituent des outils puissants, mais encore peu utilisés pour améliorer la gestion opérationnelle des ressources marines. Aujourd'hui avec l'Agenda 2030 et la prise en compte de ses 17 ODDs nous devons encore plus élargir les problématiques liées à l'exploitation par la pêche. La construction de scénarios d'évolution des socio-écosystèmes dans le contexte du changement climatique et de la perte de biodiversité est indispensable pour mieux appréhender les contraintes liées aux objectifs de développement liés à la sécurité alimentaire (ODD2), la pauvreté (ODD1), les emplois (ODD8), le changement climatique (ODD13) et la lutte contre les inégalités (ODD10),... (cf. figure).



Les recherches sur l'ODD14 (Océans) devront se concentrer sur les interactions, synergies, et compromis avec les autres ODDs de l'Agenda 2030 afin de traiter la complexité des grands enjeux globaux qui transforment nos océans et son exploitation

A retenir

L'AEP est, ou devrait être, un processus d'amélioration continue qui modifie nos relations avec la nature et avec la gouvernance des océans. Le rôle de la recherche est essentiel dans la mise en œuvre de l'AEP pour comprendre le fonctionnement des écosystèmes et calculer de nouveaux indicateurs écosystémiques pour la gestion des pêches. Ces recherches scientifiques permettront de mettre en œuvre l'approche écosystémique dans un cadre de plus en plus intégrateur et permettront l'exploitation durable des écosystèmes marins dans un contexte d'enjeux globaux de plus en plus pressants et complexes. Seule une recherche scientifique engagée et ouverte aux différents champs disciplinaires permettra de trouver des solutions appropriées à ces défis devenus mondiaux.